

European Register for Osteopathic Physicians

Critères d'admission pour nouveaux membres

Si une organisation demande l'adhésion les modalités suivantes doivent être accomplies :

1. L'organisation doit s'adresser officiellement à EROP pour l'adhésion.
2. Le candidat obtient un questionnaire détaillé par EROP (voir pièce jointe).
3. Dans un délai de 3 mois le candidat doit envoyer tous les papiers nécessaires à EROP.
4. Le Bureau d'EROP évalue tous les papiers soumis. Si nécessaire le Bureau d'EROP cherche des informations supplémentaires. En cas de doute EROP se réserve le droit de recueillir des informations supplémentaires.
- 5 . Dès réception du dossier complet EROP prend une décision pour l'admission

Questionnaire

Le candidat répond à toutes les questions et fournit les documents nécessaires tels que : Statuts, critères d'enseignement et régularités d'examen au bureau d'EROP.

Informations :

1. Nom et adresse de la Société de Médecine Osteopathique
2. Les statuts du candidat (la version originale et une Version anglaise)
3. Le nom, l'Adresse, Téléphone, les adresses de tous les administrateurs
4. Site Web
5. Les documents officiels d'enregistrement et l'adresse
6. Nombre de membres dans la société
- 7 . Adhésion à d'autres associations

Informations sur le Programme d'études Osteopathiques

:

1. Le Prérequis pour commencer le Programme d'études Osteopathiques
2. Les détails du programme d'études, prévoyez l'emploi du temps
3. règles officielles exécutant le programme d'études
4. Combien d'Unités d'enseignement (UE pendant 45 minutes) dans un module.
5. Combien d'UE dans le Programme d'études obligatoire ?
6. Combien d'UE pour la qualification minimale ?
7. Combien de modules supplémentaires possibles ?
8. temps minimal du programme d'études ? D'après EROP le programme d'études a un minimum de 680 UE en medecine osteopathique sur une période minimale de 4 ans. Le candidat doit garantir le programme d'études dans les 3 ans après l'admission dans EROP.
9. Combien d'UE de Traitement Manipulatif Osteopathique dans le Programme d'études ?
10. Combien de Critères d'EROP figurent dans le programme de l'association ?
11. existe-t-il des cours cliniques obligatoires dans l'enseignement ?

Informations aux Enseignants :

1. Identification, Qualification des enseignants, le nombre d'enseignants ?
2. Avez-vous des enseignants internationaux externes ? Exemples ?
3. Médecins d'enseignants ? Combien d'enseignants ne sont pas médecins (Chiropracteurs par exemple) professionnels (D.O).autres ?
4. Avez-vous une gestion de qualité pour des enseignants ?
5. Les enseignants produisent-ils des recherches ? (Exemples)

Informations sur les examens en Médecine Osteopathique :

1. Règles d'examen ? A quel stade dans le programme d'études ?
Examen oral, examen écrit, examen pratique ?
2. Qui sont les examinateurs ? Les examens sont-ils documentés sous forme écrite ?
3. Avez-vous un questionnaire de questions d'examen écrites ? (Envoyez S'il vous plaît des exemples)
4. l'achèvement du programme d'études est-il sanctionné par un Diplôme ? Quel est le nom du Diplôme ? ce Diplôme est-il officiellement reconnu ?
5. Existe-t-il un contrôle de qualité après obtention du diplôme ?

Informations générales supplémentaires :

1. Avez-vous un journal pour les membres ?
 2. Avez-vous des contacts à d'autres sociétés Osteopathiques ?
 3. Avez-vous un intérêt spécial dans EROP ?
- Si le bureau d'EROP a des questions supplémentaires, donnez-nous s'il vous plaît le nom de la personne de contact ?
EROP examinera tous les papiers nécessaires d'adhésion et vous informera dès que possible de la décision finale.

Dr. med. Johannes Mayer D.O.M
President

Prof.Dr.med. Peter Adler-Michaelson D.O.
1. Vice-president